

POUR MEMOIRE

Numéro 28
Mise à jour le 9 juin 2020

09
JUN

EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Les examens du permis de conduire de catégorie B reprennent (les examens des permis moto (A et A1) et poids lourds (C et D) avaient repris depuis le 25 mai).

www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/reprise-des-examens-du-permis-b-partir-du-8-juin-2020

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES NOTARIALES

Décret n° 2020-694 du 8 juin 2020 portant adaptation des dispositions du décret n° 45-0117 du 19 décembre 1945 pris pour l'application du statut du notariat liées à l'épidémie de Covid-19
Adaptation des règles de fonctionnement des instances notariales dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041975995&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041975995&dateTexte=&categorieLien=id)

CIRQUE ANIMALIER ET PARC ZOOLOGIQUE

Décret n° 2020-695 du 8 juin 2020 relatif au fonctionnement du dispositif d'aide financière à destination des cirques animaliers, des parcs zoologiques, des refuges et de tout autre établissement apparenté à un cirque animalier ou à un parc zoologique

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976036&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976036&dateTexte=&categorieLien=id)

ORGANISATION FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SANTE

Arrêté du 8 juin 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976098&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976098&dateTexte=&categorieLien=id)

PROLONGATION DE MANDAT

Arrêté du 28 mai 2020 relatif à la durée de prolongation des mandats des membres des conseils et des chefs des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel pris en application de l'article 15 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976186&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976186&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
DES ÉPREUVES
ET CONCOURS

Arrêté du 2 juin 2020 modifiant les conditions de déroulement des concours pour le recrutement de lieutenants pénitentiaires ouverts par arrêté du 23 septembre 2019 au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976033&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976033&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 modifiant les arrêtés fixant les modalités des épreuves pour l'accès aux cycles d'études préparatoires des directeurs des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, des directeurs des soins et des attachés d'administration hospitalière en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976070&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976070&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 3 juin 2020 portant adaptation pour la session 2020 des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves attachés d'administration hospitalière en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976073&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976073&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
FORMATION

Arrêté du 13 mai 2020 portant diverses mesures d'adaptation de l'organisation générale de la formation des diplômés d'Etat des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne à la situation d'urgence sanitaire

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976204&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976204&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
DES MODALITÉS
D'ADMISSION

Arrêté du 3 juin 2020 modifiant l'arrêté du 14 avril 2020 portant dérogation temporaire aux règles relatives à différentes modalités d'admission en deuxième ou troisième année des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041976193&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041976193&dateTexte=&categorieLien=id)

07
JUN

ADAPTATION
DES ÉPREUVES
ET CONCOURS

Arrêté du 4 juin 2020 portant adaptation des épreuves orales d'admission des concours externe et interne de recrutement dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041965063&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041965063&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 19 mai 2020 portant adaptation des épreuves du concours national d'agrégation ouvert pour l'année 2019 en vue de pourvoir des emplois de professeurs des universités dans la discipline droit public

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041965184&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041965184&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041965184&dateTexte=&categorieLien=id)

06
JUIN

FINANCEMENT
ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ

Décret n° 2020-681 du 5 juin 2020 modifiant les modalités particulières de financement applicables aux établissements mentionnés à l'article L. 314-2 du code de l'action sociale et des familles

Le texte modifie, à titre temporaire jusqu'au 31 décembre 2020, les modalités de financement des établissements mentionnés à l'[article L. 314-2 du code de l'action sociale et des familles](#). Il prévoit que les financements complémentaires dont peuvent bénéficier ces établissements au titre de leur forfait global relatif aux soins pour couvrir les dépenses relatives à la prévention et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles peuvent couvrir, le cas échéant, des éléments de rémunérations supplémentaires des personnels de toutes catégories mobilisés afin de faire face aux conséquences de l'épidémie

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963919&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041963919&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963919&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
DÉLIVRANCE
DIPLOME

Décret n° 2020-684 du 5 juin 2020 relatif aux modalités de délivrance du brevet de technicien supérieur en raison de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041964168&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041964168&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041964168&dateTexte=&categorieLien=id)

ÉLECTIONS
DE MAGISTRATS
VOTE PAR
CORRESPONDANCE

Décret n° 2020-676 du 5 juin 2020 instaurant un vote par correspondance pour l'élection des membres du collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

Instauration d'un vote par correspondance obligatoire, à titre exceptionnel, pour l'élection du magistrat du parquet hors hiérarchie de la Cour de cassation et l'élection du premier président de cour d'appel, membres du collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire, devant se tenir en 2020.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963720&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041963720&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963720&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
ÉPREUVES
CONCOURS

Arrêté du 3 juin 2020 portant adaptation pour l'année 2020 des épreuves des concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19
[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041963749&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963749&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 3 juin 2020 portant adaptation pour l'année 2020 des épreuves des concours externes d'admission à l'Ecole navale en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19
[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041963770&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041963770&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 4 juin 2020 portant adaptation des épreuves du concours interne ouvert au titre de l'année 2020 de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19
[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041964104&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041964104&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
FORMATION

Arrêté du 3 juin 2020 portant adaptation des conditions de déroulement de la formation au certificat d'aptitude technique des sous-officiers de gendarmerie en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19
[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041964153&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041964153&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
DES MODALITES
D'INSCRIPTION

Arrêté du 29 mai 2020 modifiant les modalités d'inscription pour le choix des matières écrites d'admissibilité à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats au titre de la session 2020
[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041964190&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041964190&dateTexte=&categorieLien=id)

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

DECONFINEMENT

SOUTIEN DE LA FILIÈRE HORTICOLE

Face à la situation particulière de la filière horticole particulièrement touchée par la crise sanitaire et économique du Covid19, le Gouvernement a décidé d'ouvrir un dispositif d'indemnisation exceptionnel. Une mesure nationale de soutien liée à une partie de la destruction de ces végétaux a été annoncée aujourd'hui par Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, pour un montant de 25 M€.

Ce dispositif vient en complément de l'ensemble des mesures de soutien transversales aux entreprises (chômage partiel, fonds de solidarité, garanties à l'export, exonérations à venir des charges sociales...) déjà mis en place par le gouvernement.

www.agriculture.gouv.fr/didier-guillaume-annonce-un-soutien-exceptionnel-de-25-meu-la-filiere-horticole

MOBILISATION EMPLOI

La plateforme "Mobilisation emploi" s'enrichit avec des offres d'emplois saisonniers

Afin de répondre aux nouveaux besoins en recrutement liés à la deuxième étape du déconfinement, la plateforme « Mobilisation emploi » propose désormais des offres d'emplois saisonniers. Ce matin, 3000 offres de contrats saisonniers, liés à la réouverture progressive d'activités fortement marquées par la saisonnalité telles que la restauration, le tourisme ou la culture, sont déjà disponibles dans toutes les régions de France.

www.travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/la-plateforme-mobilisation-emploi-s-enrichit-avec-des-offres-d-emplois

PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES

Le 5 juin, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, ont annoncé le **plan de soutien aux entreprises technologiques, qui ont été fortement touchées par la crise sanitaire**. Ce plan prévoit des mesures conjoncturelles de soutien public sous forme d'investissements, de prêts et d'aides afin que ces entreprises puissent continuer à se lancer, croître et innover.

www.economie.gouv.fr/Covid19-soutien-entreprises/plan-soutien-entreprises-technologiques

STOPCOVID SUR LE TELEPHONE

L'installation d'une application peut parfois s'avérer difficile. Retrouvez deux tutos, un pour les iPhone et un pour les smartphone Android, pour installer et utiliser StopCovid.

www.economie.gouv.fr/stopCovid-faq

A VOTRE SERVICE

AFFICHEZ-VOUS !

Professionnels de la filière tourisme :

- si vous vous êtes engagés à respecter les protocoles sanitaires, faites-le savoir à vos clients grâce à cette affiche mise à votre disposition www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/affiche-notre-etablissement-sengage.pdf

- si vous vous êtes engagés à respecter le protocole sanitaire HCR, faites-le savoir à vos clients grâce à cette affiche mise à votre disposition sur :

www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/affiche-notre-etablissement-sengage-sans-trait-de-coupe.pdf

MES CONSEILS COVID

Obtenez en 3 minutes des conseils personnalisés pour agir contre le virus, des recommandations pour votre santé et celle de vos proches.

Vous êtes âgé de 65 ans ou plus : restez prudent face au Covid19
Quelle conduite adopter au travail, dans les lieux publics ?

Bénéficiez de conseils personnalisés sur www.MesConseilsCovid.fr

GUIDE ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Le ministère du Travail a mis en ligne un nouveau guide de bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_cnpds_particuliers-employeurs.pdf

MANAGER EN SITUATION POST-COVID19

Un guide pour manager dans un contexte post-Covid19

La crise sanitaire du Covid-19 a bouleversé les organisations et mis à l'épreuve les collectifs de travail. En cette période de déconfinement progressif, l'enjeu des administrations est d'organiser et d'accompagner le retour au travail des agents après plusieurs semaines de confinement.

www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Covid-19/Manager_dans_un_contexte_post_Covid.pdf

CAF

Dans le cadre des mesures de déconfinement, la Caf du Var finalise la réouverture progressive de l'ensemble de ses accueils selon le calendrier et les modalités suivantes :

Depuis le 20 mai :

Ouverture de l'accueil Toulon La Rode sans Rdv.

Du lundi au vendredi-De 8h à 13h et 14h à 16h.

Depuis le 3 juin :

Ouverture de l'accueil de Draguignan sans Rdv.

Les lundis, mercredis jeudis et vendredis (fermeture les mardis) de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

A compter du 15 juin :

Ouverture de l'accueil **La Garde** et de **Fréjus sur Rdv uniquement**.

Les lundis, mercredis jeudis et vendredis (fermeture les mardis) de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

Sur ces deux derniers sites, seuls les allocataires ayant pris rendez-vous pourront se présenter. Les usagers peuvent prendre rendez-vous directement sur le site www.caf.fr rubrique "Contacter ma Caf".

VELO

Bonus vélo : une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique. Quelles sont les conditions de cette aide ? Quel est son montant ? Quelles démarches devez-vous suivre pour l'obtenir ? Plus d'informations sur

www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

IMPOTS

En raison du contexte sanitaire, il est conseillé d'éviter de se déplacer dans les locaux de la DDFiP.

Posez vos questions par téléphone et si vous avez toujours besoin d'un accueil personnalisé, votre centre des finances publiques vous reçoit sur rendez-vous :

SIP Toulon : 04 94 22 72 41/04 94 22 72 42

SIP La Seyne sur mer : 04 94 11 06 00

SIP Hyères : 04 94 12 59 00

SIP Fréjus : 04 94 44 51 60

SIP Saint Tropez : 04 94 56 70 00

SIP Brignoles : 04 94 86 21 00

SIP Draguignan : 04 94 50 52 52

Rappel :

Le numéro d'assistance 0809 401 401 (tarif local) est accessible du lundi au vendredi et de 8h30 à 19h00

Il est possible de prendre un rendez-vous sur impôts.gouv.fr, rubrique « Contact »

ACCOUCHEMENT

Votre bébé vient de naître et vous êtes de retour chez vous. Pour vous protéger, l'organisation de votre suivi médical et de celui de votre bébé est adaptée en fonction de la circulation du virus dans votre région. Des précautions spécifiques vous concernent si vous avez le Covid-19.

N'hésitez pas à solliciter les professionnels, si vous avez des interrogations ou des doutes

www.has-sante.fr/plugins/ModuleXitiKLEE/types/FileDocument/doXiti.jsp?id=p_3186806

RÉSERVE CIVIQUE



Il existe désormais 8 missions prioritaires #Covid19

1- Aide alimentaire et d'urgence

Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis.

2- Garde exceptionnelle d'enfants

J'aide à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.

3- Lien avec les personnes fragiles isolées.

Je participe à maintenir le lien avec des personnes fragiles isolées.

4- Solidarité de proximité.

Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.

5- Soutien scolaire.

J'aide les élèves à étudier et faire leurs devoirs.

6- Fabrication et distribution d'équipements de protection grand public.

Je participe à la confection d'équipements de protection grand public ou à leur distribution.

7- Soutien à la mobilisation sanitaire.

J'aide les personnels des établissements de santé ou participe à une action à but sanitaire.

8- Soutien à la reprise des missions de service public.

Je contribue à la reprise des missions de service public en lien avec la population.

Informations sur <https://Covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

FAQ
ANIMAUX
ET COVID-19

Des réponses claires et concises aux questions concernant :

- l'alimentation ;
- la sécurité sanitaire et les filières professionnelles ;
- la santé et la protection animales.

www.agriculture.gouv.fr/Covid-19-faq-alimentation-securite-sanitaire-et-protection-animale

ARCHIVES

Retrouvez les précédents numéros de cette lettre d'information sur www.var.gouv.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Suivez-nous @Prefet83

INFORMATION CORONAVIRUS // www.var.gouv.fr
Cette lettre est une publication de la Préfecture du Var
Directeur de publication : Jean-Luc Videlaine, préfet du Var
Conception : Service de la communication interministérielle de l'Etat en département

Informations et recommandations concernant le coronavirus COVID-19 par téléphone au **0 800 130 000 - 24/7**
Retrouvez la base de questions/réponses officielles actualisée chaque jour sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus